



Communiqué de presse
Le 22 janvier 2010

Marché français de la distribution de meubles : une année 2009 contrastée, des signes prometteurs pour 2010

Le marché du meuble domestique français demeure à un de ses plus hauts niveaux depuis les dix dernières années. En effet, même si le marché du meuble français a connu un recul de 3,1 % en valeur, à surfaces évolutives et en euros courants, pour atteindre 9,3 milliards d'euros TTC, dans le concert européen, la France est le marché dont la consommation de meubles s'est le mieux maintenue.

Le repli des ventes s'explique notamment par la baisse des transactions immobilières de 21% (FNAIM) qui touche particulièrement les marchés de la cuisine (-2,6%) et des meubles de rangement. La prime automobile a également orienté les arbitrages des ménages en faveur de ce secteur. Les ménages français n'ont pu se permettre d'investir à la fois dans le changement d'une voiture et dans le renouvellement de leur intérieur. Enfin, face à une conjoncture incertaine, l'achat de meubles milieu-haut de gamme a été reporté.

Les résultats apparaissent contrastés en termes de produits. La literie affiche un maintien honorable (-0,3%) compte-tenu du contexte, alors que les ventes de fauteuils et canapés (-6%) et de meubles de salle de bains (-5,3%) enregistrent des baisses importantes. La cuisine connaît son premier retournement de tendance depuis 2003 (-2,6%).

La profession a réussi à préserver sa capacité de création d'emplois. Rien que pour l'ameublement, les effectifs ont ainsi crû de 21% de 2000 à 2008, passant de 50 800 à 61 000 salariés sur cette période (source UNEDIC). De 2007 à 2008, les effectifs ont crû de près de 1%, avec un solde positif de près de 1000 emplois, auxquels il convient de rajouter 9600 CCD pour surcroît d'activité lié aux foires et salons. Pour 2009, en dépit des plans de restructuration et du flux habituel de fermeture de points de vente, les prévisions laissent anticiper une croissance de l'emploi, essentiellement liée aux ouvertures de grandes surfaces de vente à emporter. Tous ces emplois présentent l'avantage d'être non délocalisables.

La poursuite annoncée du chômage sera le facteur déterminant d'une certaine retenue des ménages qui devrait se traduire par l'augmentation du taux d'épargne qui bat d'ores et déjà des records pour atteindre 17% en France contre 9,7% en Allemagne. Malgré une légère reprise, le secteur de l'ameublement ne pourra pas escompter sur l'immobilier qui devrait connaître une croissance limitée en 2010.

Les intentions d'achats des ménages français en ameublement sont néanmoins en hausse : 27,3% des français déclarent avoir l'intention d'acheter un meuble en 2010 contre 26,1% l'an dernier (source : IPEA). Reste à savoir le type de meubles qu'ils souhaiteront acquérir.

A propos de la FNAEM

La Fédération française du négoce de l'ameublement et de l'équipement de la maison est depuis 2002 l'unique organisation professionnelle représentant au niveau national la branche du négoce de l'ameublement.

Elle rassemble aujourd'hui plus de 2400 points de vente, dont les parts du marché national de l'ameublement sont estimées à 75%. Ce marché connaît une croissance annuelle moyenne de 3,2% au cours des quatre dernières années et pèse 9 milliards d'euros.

La FNAEM réunit tous les types de distribution : les principales enseignes et groupements de magasins spécialisés dans l'ameublement et l'équipement de la maison, opérant au niveau national ainsi qu'une large majorité de négociants affiliés ou indépendants, regroupés au sein d'une trentaine de Chambres régionales.

L'ensemble des informations concernant la FNAEM et ses activités est disponible à l'adresse suivante : www.fnaem.fr

Contacts presse :

Marie-Amélie Roguet

Cohn & Wolfe

37, rue de Bellefond

Tél : + 33 1 49 70 43 55

Email : marie-amelie.roguet@cohnwolfe.com